



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 55534

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc, se référant aux engagements de l'un de ses prédécesseurs qui précisait que « les pouvoirs publics mènent une lutte sans relâche contre toutes les causes d'insécurité routière depuis plusieurs années. Le dernier comité interministériel de la sécurité routière s'est donné comme objectif de diviser par deux le nombre de victimes au terme des cinq prochaines années » (JO, AN, 30 mars 1998), demande à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés l'état actuel de cette action de prévention contre l'insécurité des personnes au cours de leur vie puisque les médecins des commissions médicales des permis de conduire ont constaté l'intérêt d'une vérification médicale de simple précaution.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55534

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7102